

Château de Fabrégas à vendre

PATRIMOINE Inutilisé depuis son acquisition par le conseil général il y a moins de dix ans, le domaine va être mis à la vente. Mais la commune ne peut se l'offrir

Le conseil général a annoncé au début de mois son intention de se séparer de certains éléments de son patrimoine, parmi lesquels le domaine de Fabrégas, aussi appelé château de Fabrégas, et la soixantaine d'hectares attenante.

Il y a un peu plus de sept ans, à la demande du maire de La Seyne et conseiller général de l'époque Arthur Paecht, l'instance départementale l'avait acquis pour environ neuf millions d'euros.

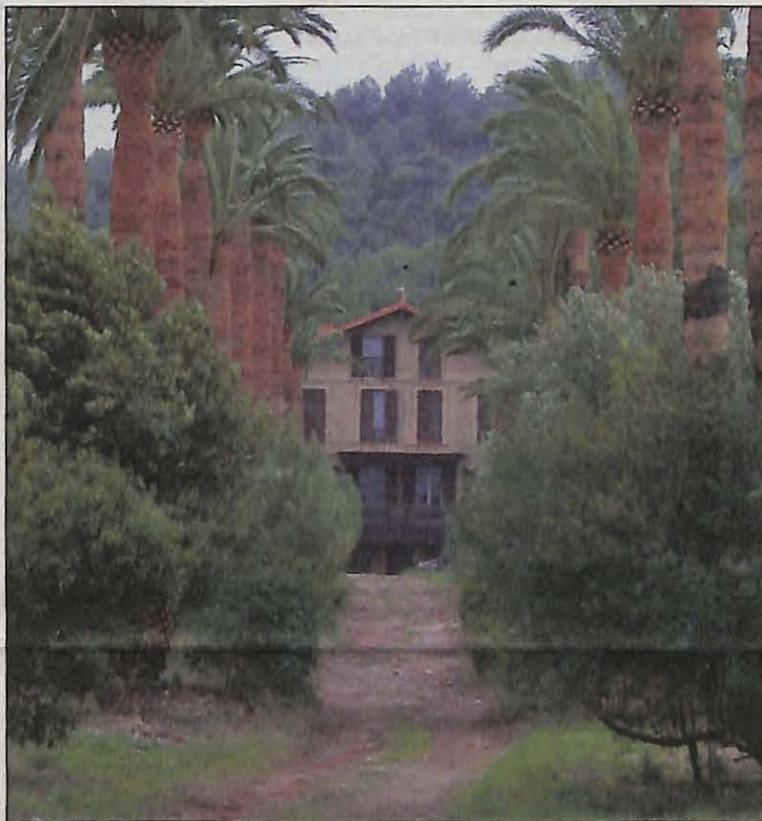
Espace naturel sensible

« Avant mon élection à la mairie, il y avait eu plusieurs projets sur ce site, notamment l'édification d'un village vacances pour un organisme public, se souvient Arthur Paecht. Face à l'appréhension de voir les lieux lotis, le conseil général en avait fait l'acquisition grâce notamment au produit de la taxe sur les espaces naturels sensibles. »

Le département témoignait ainsi sa volonté de préserver les lieux.

« Aujourd'hui, je m'étonne donc d'apprendre sa volonté de vendre cet espace qu'il souhaitait préserver il y a une poignée d'années », ajoute l'élue de l'opposition.

« Plusieurs projets, pas très bien définis, ont été présentés pour cette propriété », raconte Florence Cyrulnik, déjà adjointe au patri-



Si elle est imposante, la grande bâtisse nécessite quelques travaux de réhabilitation. Quant au terrain, le plan local d'urbanisme l'a rendu inconstructible.

(Photo Eric Estrade)

moine à l'époque. Arthur Paecht évoque ainsi « la création d'une ferme pédagogique. » Mais aucun projet n'a jamais

abouti, tandis que la bâtisse, de l'avis général, aurait franchement besoin d'une nouvelle jeunesse. « Des études ont montré qu'elle

était en très mauvais état, et que les travaux nécessaires coûteraient une petite fortune », ajoute-t-il.

La commune n'a pas les moyens

« On a appris ça dans le journal, explique le maire Marc Vuillemot. Le conseil général se trouve dans une situation compliquée dans laquelle, comme l'a fait mon prédécesseur, il choisit de vendre son patrimoine. C'est un site très intéressant, mais les finances de la commune ne nous permettent clairement pas de l'acheter, malheureusement. »

Quid de l'agglomération ?

« Comme toutes les institutions, elle est également dans une situation financière difficile », explique Marc Vuillemot, également vice-président de TPM. « En mairie, nous attendons surtout de l'agglomération qu'elle réalise les investissements prévus, comme la voie nord reliant les sites du pôle compétitivité mer, Brégaillon et l'ex-marché floral d'Ollioules. »

Une vocation agricole ?

Les comptes des institutions étant toutes dans le rouge, il est probable que la villa de maître échoit donc à un propriétaire privé.

« Le plan local d'urbanisme est

clair à ce sujet : en dehors de la réhabilitation du bâti, la propriété est inconstructible », observe Claude Astore, adjoint à l'urbanisme, qui rappelle qu'« une partie du terrain était déjà à vocation forestière quand le conseil général l'a acquis ».

« Toute cette zone était dans un passé lointain à vocation agricole, précise Marc Vuillemot. Conformément aux recommandations du schéma de cohérence territoriale, je pense que recréer des espaces agricoles à cet endroit, entre la forêt et les habitations, serait une bonne idée. Nous essaierons d'encourager cela. »

Le conseil général n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet. La municipalité actuelle comme l'opposition menée par Arthur Paecht, le maire précédent, souhaiteraient voir le conseil général changer d'avis et conserver son bien. Le conseiller général lui-même, Gilles Vincent, estime que l'instance départementale devrait revoir la question.

Le prix du château de Fabrégas doit être fixé prochainement par les Domaines. Avec le fort Balaquier, ce sont donc deux bâtiments du patrimoine local auxquels les Seynois pourraient ne plus avoir accès...